

Mais je croyais que les oppositions des citoyens présentées à la commission auraient été étudiées. Il est vrai que la commission a tenu compte de certaines oppositions. Elle a apporté des changements après avoir entendu un grand nombre d'organismes dont les représentants ont comparu devant elle, une fois ses conclusions rendues publiques.

Ancaster comprend non seulement le canton mais un grand village que l'on appelle souvent le dortoir de la ville d'Hamilton. On ne peut trouver dans la province de village plus riche d'histoire ni plus beau. Mais les gens de cette région vont faire leurs achats à Hamilton. Ils y vont pour affaires. Ils y vont pour assister aux séances des tribunaux et pour s'occuper de toutes autres choses touchant leur vie quotidienne. Ils n'aiment pas l'idée d'être intégrés dans la circonscription proposée de Brant. Ils n'ont pas de commune tradition avec Brant sur les plans économique ou politique—quant au plan culturel, je ne sais pas. En vérité, ils ont toujours considéré Hamilton comme centre de leurs activités.

Je vais maintenant parler du petit canton d'Oakland. Ayant ajouté celui d'Ancaster à la circonscription que je représente, la commission en a retiré un petit canton, celui d'Oakland. Oakland est l'un des plus petits cantons, sinon le plus petit, de l'Ontario. Les citoyens d'Oakland ont été indignés de cette initiative de la commission—si indignés qu'ils ont signé une pétition adressée à l'Orateur de la Chambre des communes. Elle est ici et tout le monde peut la voir.

Il y a un peu plus de 700 électeurs dans le canton et plus de 500 ont signé cette pétition, disant qu'ils ne voulaient pas sortir de la circonscription proposée de Brant pour entrer dans la nouvelle circonscription d'Oxford. Le petit canton forme un triangle qui n'est pas sans importance historique. A mon sens, même si l'on n'apporte aucun autre changement, il faudrait se rendre aux désirs de la population d'Oakland. En ce qui concerne la circonscription, peu importe où les 700 électeurs voteront; pour les citoyens eux-mêmes, cela fait une grosse différence. On me dit que près de 100 p. 100 du corps électoral aurait signé la pétition mais on a dû la faire circuler à la hâte pour pouvoir la transmettre à la Chambre sans retard; c'est pourquoi tout le monde n'a pu la signer. Néanmoins, plus de 75 p. 100 des citoyens d'Oakland l'ont signée. En l'occurrence, en tant que député représentant cette région au Parlement, j'estime qu'il est de mon devoir de présenter toutes les instances possibles au nom de ces citoyens.

[M. Brown.]

Les habitants d'Oakland demeurent dans un rayon de six milles du centre de Brantford. Ils y font toutes leurs affaires. Ils y vont à des réunions d'organismes publics et d'associations. Ils participent aux affaires du comté de Brant. Ils vont au tribunal de ce comté qui est situé au cœur de la ville de Brantford. Il semble maintenant qu'ils doivent se tourner vers Woodstock. Or, ils ne veulent pas y aller pour faire quoi que ce soit. On leur demande de choisir, pour les représenter à la Chambre des communes, un député venant d'une région dominée en grande partie par le grand comté d'Oxford. D'après eux ils seront mis de côté, et ne connaîtront plus le genre de représentation à la Chambre dont ils ont profité auparavant.

Je tiens maintenant à dire un mot d'un autre township, beaucoup plus grand qui compte plus de 2,700 électeurs et qui, en vertu de ce remaniement, a également été affecté à Oxford. Je veux parler de Burford où règnent les mêmes sentiments qu'à Oakland. Les gens vont à Brantford pour toutes leurs affaires. Depuis 1852, date à laquelle a été institué le comté de Brant, un petit peu plus tard que les autres, les habitants de Burford ont toujours été à Brantford faire toutes leurs affaires.

Le comté de Brant semble former une unité cohérente, je dois dire. Les habitants de Burford estiment que séparés du comté auquel ils ont toujours été rattachés, ils ne seront pas aussi bien représentés, en tant qu'unité, qu'ils l'ont été auparavant. Je prie les commissaires de tenir compte de ce sentiment et d'agir en conséquence. Je crois qu'ils le feront parce que, dans l'ensemble, leur travail a été excellent, étant donné l'ampleur de la tâche. Certaines de ces décisions visent mes commettants.

Le nom qui a été choisi—Brant—ne me déplaît pas. Faute de ce nom, même les électeurs de ma circonscription, s'estimeraient complètement mis à part. Le nom fameux de Brant rend pour eux un son familier; donc, je ne me plains pas de toutes les initiatives des commissaires et je tiens à les féliciter d'avoir inclus dans ma circonscription le township de Dumfried-Sud, township remarquable. Ses habitants viennent à Brantford pour toutes